

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	68 (1980)
<b>Heft:</b>	[7-8]
<b>Artikel:</b>	A Lausanne, 18-21 mai 1980 : XXIe Congrès international des Lyceum clubs
<b>Autor:</b>	S.Ch. / M.K.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-276072">https://doi.org/10.5169/seals-276072</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*A Lausanne, 18-21 mai 1980*  
*XXI<sup>e</sup> Congrès international des Lyceum-clubs*



Plus de 500 femmes participaient au 21<sup>e</sup> Congrès international qui a eu lieu à Lausanne du 18 au 22 mai dernier. 54 clubs de 13 pays représentant quelque douze mille membres, avaient envoyé leurs déléguées.

#### Historique

C'est en 1902 qu'une jeune femme artiste installée à Londres, Constance Smedley, ressentit le besoin d'une association de femmes artistes et d'intellectuelles; les unes et les autres avaient de la peine à s'imposer en tant que femmes. Lady Frances Balfour fut la première présidente. 3 ans après, un club fut ouvert à Paris : parmi les membres fondateurs, on compta Mmes Alphonse Daudet, Goyau-Félix Faure, Hypolite Taine.

Actuellement des clubs existent en Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Italie, Nouvelle-Zélande, Suède et Suisse.

#### Le Congrès

Il est peu de congrès qui commencent en musique : Mendelssohn et Debussy eurent la parole avant tout discours officiel, interprétés par Mme Aline Demierre, au piano, qui nous valut ce moment musical privilégié. La présidente internationale (jusqu'à ce congrès), Mme Anne Giscard d'Estaing, mena la partie officielle et administrative avec aisance et efficacité, si bien même qu'on put commencer les travaux proprement dits plus tôt que prévu.

#### Séances de travail

« La femme de 45 ans » était le thème de ces séances de travail. Le sujet avait été divisé en 3 volets et l'on entendit des rapports des différents groupes sur la vie associative, le travail rémunéré et la réinsertion professionnelle, ainsi que sur le bénévolat.

1. Débat intéressant sur l'importance de l'union pour la défense d'une cause, la nécessité de collaborer avec d'autres associations pour faire avancer la cause féminine, la création de liens d'amitié et de solidarité merveilleux.
2. Echange très intéressant sur ce qui se fait dans différents pays au point de vue de l'éducation permanente et de la réinsertion professionnelle des femmes. Le rapport de la GB était particulièrement enrichissant et encourageant.

3. Cette partie du sujet a attiré des groupes probablement plus traditionnalistes, qui ont eu une façon un peu paternaliste et protectrice de donner des conseils aux femmes de 45 ans ! Il n'en reste pas moins que le bénévolat peut être une ouverture enrichissante et passionnante sur la société pour les femmes qui ont fini d'élever leurs enfants.

#### Les résolutions

Au terme de son 21<sup>e</sup> congrès organisé par le club vaudois présidé par Mme Simone Jaccottet-Dubois, l'Association internationale des Lyceum-clubs a exprimé les deux résolutions suivantes : l'une concerne le travail rémunéré, l'autre le bénévolat.

Au sujet du travail rémunéré, elle constate le souci des fédérations pour les femmes qui doivent se réinsérer dans le monde du travail, du fait de circonstances diverses. En conséquence, le Congrès demande à ses fédérations de s'unir aux associations spécialisées qui sollicitent des gouvernements et entreprises des moyens de formation professionnelle accélérée pour les unes et des moyens accrus de recyclage pour les autres (bourses, facilités diverses, etc.).

Le Congrès recommande également à ses membres de donner à leurs filles une formation professionnelle leur permettant de se réinsérer aisément dans ce monde du travail.

En ce qui concerne le bénévolat, l'association encourage vivement les femmes, à l'âge où elles deviennent plus disponibles, à entrer dans les associations pratiquant le bénévolat, qu'il soit culturel, social, humanitaire, civique, et à défendre toute cause de progrès.

L'association internationale des Lyceum-clubs suggère à ses fédérations nationales de demander aux gouvernements la création de banques du bénévolat permettant aux fédérations de s'informer des possibilités existantes afin d'informer les femmes au mieux de leurs dons.

Le prochain congrès international des Lyceum-clubs se déroulera en Nouvelle Zélande en 1983.

S. Ch. et M. K.

## HÔPITAL DE LA TOUR ET PAVILLON GOURGAS



Filière de  
La Société des Hopitaux  
**Humana**

3, av. J.-D. Maillard CH-1217 MEYRIN  
Tél. 022 82 55 44